

ARRÊTS MALADIES : CASSER LE THERMOMÈTRE POUR FAIRE BAISSER LA FIÈVRE ?

Dans un article paru au début du mois d'août¹ sur FranceInfo, la rapporteure générale de la commission des affaires sociales à l'Assemblée Nationale et députée du Loiret, Stéphanie RIST, évoquait une augmentation de près de 30 % des arrêts maladies en dix ans. Elle rappelait également « que trois millions d'arrêts maladies sont pour des raisons psychiques ».

Le Syndicat National des Psychologues (SNP) tient ici à rappeler que le travail est un motif de consultation très fréquent auprès des psychologues. **Il s'agit d'un enjeu majeur pour la population qui implique de véritables réflexions, afin de repenser à la fois le rapport au travail ainsi qu'à la prévention, pour laquelle les psychologues constituent une profession essentielle.**

Le baromètre Absentéisme 2023 de Malakoff Humanis² pointe clairement que les troubles psychologiques constituent la troisième cause d'arrêt maladie, dépassant ainsi les troubles musculo-squelettiques. Les troubles psychologiques, notamment d'origine professionnelle constituent même la première cause de prescription des arrêts longs (31 %).

Ces chiffres sont massifs et démontrent la nécessité de repenser l'organisation même du travail. **Ils démontrent également l'absence de travail de prévention au niveau psychique et psychologique qui s'avèrerait pourtant fondamental.**

Malheureusement, depuis plusieurs années, rien n'est fait en ce sens par le Ministère de la Santé et de la Prévention : les services publics sont exsangues, il n'y a pas assez de postes de psychologues, le dispositif de remboursement pour les psychologues libéraux proposé par le gouvernement est inadapté, inefficace, et rate sa cible.

Investir dans une véritable prise en charge psychique de qualité permettrait pourtant de répondre à une partie des enjeux autour de la prévention des arrêts de travail. Certaines études³ pointent un "manque à gagner" concernant la non prise en charge de la santé mentale chiffrée à 44 milliards rien que du fait de la baisse de production et 83 milliards en lien avec la perte de la qualité de vie. D'autres études⁴ soulignent que la prise en charge des psychothérapies par la société est une action tout à fait "rentable" à plusieurs niveaux.

Augmenter massivement le nombre de postes de psychologues dans les services publics et mieux les rémunérer afin d'attirer des professionnels expérimentés dans ces structures, permettrait à un plus grand nombre de personnes d'être prises en charge, au bon moment, et dans de bonnes conditions, et notamment sans les délais d'attente actuels qui constituent des pertes de chance pour la personne.

Construire un véritable dispositif de remboursement utile, fonctionnel et accessible à l'ensemble du public permettrait à chaque personne qui en a le besoin, de pouvoir consulter un psychologue lorsqu'elle en ressent le besoin, et avant une chronicisation des symptômes.

La députée Stéphanie RIST évoque un travail de prévention à réaliser et souligne l'importance de la dimension psychologique, le Syndicat National des Psychologues continue d'œuvrer à la mise en place d'une véritable politique de soins psychiques de qualité pour l'ensemble de nos concitoyens.

¹ https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/carriere/vie-professionnelle/sante-au-travail/chasse-aux-arrets-maladies-de-complaisance-l-arret-maladie-c-est-comme-les-antibiotiques-ce-n-est-pas-systematique-estime-la-deputee-stephanie-rist_5997578.html

² <https://ecomptoir.malakoffhumanis.com/wp-content/uploads/2023/06/le-comptoir-2023-158-MH-24376-2305-Synthese-etude-absenteisme.pdf>

³ <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/36958109/#:~:text=Our%20estimate%20of%20the%20total,to%20our%20previous%202007%20study>

⁴ Dezetter A. & Briffault X. (2015). Coûts et bénéfices d'un programme de financement des psychothérapies auprès des Français souffrant de troubles dépressifs ou anxieux. Santé mentale au Québec, 40(4), 101-118.